

Mercredi 9 juin 2021

LES SERVICES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT VOUS ROUVRENT LEURS PORTES

A partir du 9 juin 2021, dans le cadre du plan national de déconfinement, l'accueil physique (sans rendez-vous) du public dans les 16 Centres départementaux de la solidarité (CDS), les 7 Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Ain est de nouveau possible, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Centres départementaux de la solidarité (CDS)

L'accueil physique dans les 16 Centres départementaux de la solidarité se fera dans le respect des règles sanitaires en vigueur : lavage des mains, gestes barrières et port du masque.
Les capacités d'accueil, indiquées à l'entrée, devront être respectées.

- **Horaires d'ouverture des CDS :**

Lundi : de 13 h 30 à 17 h

Du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

- **Téléphone :**

Lors de votre premier contact : 30 01 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

- **Coordonnées des CDS : www.services-sociaux.ain.fr**

Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF)

L'accueil physique dans les 7 Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) est de nouveau possible, dans le respect des règles sanitaires en vigueur : lavage des mains, gestes barrières et port du masque. Les capacités d'accueil, indiquées à l'entrée, devront être respectées.

- **Horaires d'ouverture et coordonnées des CPEF : www.cpef.ain.fr**

Maison départementale des personnes handicapées de l'Ain (MDPH)

L'accueil physique à la MDPH sera possible, sans rendez-vous, dans le respect des règles sanitaires en vigueur : lavage des mains, gestes barrières et port du masque. Les capacités d'accueil, indiquées à l'entrée, devront être respectées.

- **Adresse :**

13 avenue de la Victoire - Bourg-en-Bresse

- **Horaires d'ouverture de la MDPH :**

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h

- **Par téléphone :**

30 01 (numéro gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 22 98 33 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr